

Groupe de travail REC :

Prospective régionale et prospective sectorielle : réaliser des projections d'emploi, à quel horizon temporels, avec quelles sources et quelles méthodes?

Compte-rendu réunion du 16 octobre 2015

Participants

Andji Kaele (AFPA), Françoise Reveleau (AGEFOS PME-CGM), Marie-Pierre Establie (Alliance Villes Emploi), Véronique Lagandré (APEC), Sébastien Herbeuval (C2R Bourgogne), Thomas Ducroquet (Conseil régional Picardie), Ludovic Bertrand et Claude Chouillet (GIP Alfa Centre), Christelle Grumeau (Opcalia), Caroline Cohen (Opcalim), Olivier Letzelter (Oref Alsace), Caroline Regnard (Pôle emploi), Fabien Dulcire (Prisme limousin), Jocelyne Dizin (Région Rhône-Alpes), Françoise Diard et Clément Santinon (UIMM), Marion Hillau (Direccte Centre Val de Loire), Sandrine Aboubadra, Lucie d'Artois et Nicolas Le Ru (France Stratégie).

Rappel des objectifs du groupe de travail

Ce groupe de travail a pour ambition de répondre à deux enjeux sociaux :

- Anticiper et accompagner les transformations de l'emploi (restructurations, besoins de recrutement,...)
- Favoriser l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de l'économie (proximité formations / marché du travail)

Présentation de travaux par les participants :

La deuxième réunion de ce groupe de travail avait pour ambition de présenter des méthodologies de projection d'emploi. Elle était centrée autour de deux présentations : celle de l'observatoire des métiers de l'alimentaire en partenariat avec le Carif-Oref, puis de l'observatoire des métiers des services automobiles. Les supports de ces présentations – pour leur partie non confidentielle – seront mis en ligne sur le site internet du REC. Auparavant, le projet de feuille de route pour ce groupe de travail a fait l'objet d'une discussion.

Les problématiques soulevées par les participants :

Concernant la méthodologie :

Pour ce qui est de la délimitation du champ d'intérêt, les deux exposés ont présenté des problématiques différentes. L'observatoire des métiers de l'alimentaire définit son champ de compétence en référence aux conventions collectives. Il s'est alors approché des caisses de retraites pour avoir des informations sur les personnes en emploi par conventions collectives et des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Pour mesurer les informations sur

son champ d'intérêt, l'observatoire et le Carif-Oref ont de ce fait principalement travaillé à partir de tables de passage. L'observatoire des métiers des services de l'automobile peut quant à lui isoler entièrement son champ d'intérêt à partir des secteurs d'activité définis dans la nomenclature des activités française. Cet observatoire, qui réalise de la prospective par catégorie socioprofessionnelle, précise qu'il aurait souhaité avoir accès au panel DADS. La procédure (passage devant le Comité du secret statistique et publication à caractère scientifique) lui est apparue trop lourde pour l'enjeu.

La mobilité professionnelle est un élément pour lequel il est difficile de réaliser de la prospective. Pour pouvoir être correctement projetée, celle-ci doit être analysée très finement (par métier, par territoire et par taille d'employeur).

La définition des scénarios s'appuie, dans les deux exercices, sur la méthode développée et promue par « Futuribles ». Elle se fonde sur l'identification de variables ayant un impact sur la projection d'emploi. Pour l'exercice sur la filière agroalimentaire, ces variables sont de quatre types : variables de contrôle, d'offre, de demande et régionale. Cependant, les projections d'emploi s'appuient uniquement sur les tendances passées soit de court, moyen ou long terme. Il en est de même pour l'observatoire des métiers des services automobiles (25 variables) qui renseignent sur les aspects macroéconomiques, microéconomiques, de politique de formation, des techniques, etc. Les projections d'emploi n'ont pas été réalisées à partir de modèle économétriques mais par projection de tendance ou d'hypothèse de croissance (+2,5%) validée lors d'un précédent exercice de prospective. Il est à noter que tous les scénarios conduisent à une décroissance de l'emploi.

L'association prospective qualitative /quantitative, et notamment la traduction des variables qualitatives à la base des scénarios en paramètres quantitatifs, a peu été abordée au cours de ce groupe de travail tant les difficultés sont grandes. La méthode « Futuribles » (identification de variables clés qui sont susceptibles d'influencer l'emploi puis définition de scénario) présente comme avantage « d'éviter la myopie ». Cependant, la partie préparatoire est longue, la qualité de la prospective dépend fortement de « l'intelligence » qui est consacrée à cette phase amont. De plus, les scénarios identifiés sont fréquemment ceux qui sont les plus intéressants ou qui affectent le plus les membres qui participent à leur identification. Enfin, les variables clés qui résultent de cette phase amont sont fréquemment les mêmes.

Sur l'aspect régional, le Carif –Oref précise que même pour un exercice de prospective sur un territoire infra national, il est parfois nécessaire de subdiviser le territoire plus finement pour l'analyse.

Concernant la feuille de route :

Deux points ont été évoqués lors de cette réunion. Le groupe de travail pourrait également s'intéresser à l'actualisation des exercices de projection d'emploi. Ces exercices fréquemment considérés comme un exercice « exceptionnel » et non comme un outil d'analyse pérenne. Pouvoir actualiser régulièrement les projections d'emploi doit se penser dès le début de l'exercice et influence le choix de méthodologie de projection. De plus, les certains membres du groupes de travail ont fait part de leur réticence à publier des données de projections chiffrées sur des petits effectifs, ce qui est le cas pour certains métiers dans certains territoires. Se pose alors la question du choix de réaliser une prospective qualitative

plutôt que quantitative. Le titre du groupe de travail pourrait être légèrement amendé pour tenir compte de ce dernier point.

Suite des travaux :

L'Alsace (?) pourrait être en mesure de terminer en fin d'année un exercice de prospective qualitative et de le présenter au groupe de travail. L'Union des industries et des métiers de la Métallurgie pourrait quant à elle présenter son exercice de prospective qui associe un travail quantitatif et qualitatif.

Date de la prochaine réunion : le 26 janvier de 10h15 à 16h.